Il est plus qu'étrange que, dans les prévisions budgétaires de cette année, on affecte quelque \$500,000 pour commencer et peut-être achever la construction de cette chaussée de communication. D'une façon quelconque, le gouvernement ne semble pas vouloir user de ses propres affectations budgétaires. Était-il sérieux lorsqu'il a affecté cette somme à la construction d'une chaussée de communication ou s'engageait-il dans une sorte de fourberie raffinée? S'il y a eu fourberie, elle est certainement déshonnête, sinon criminelle.

On a aussi chicané sur l'emplacement que devrait occuper la chaussée proposée. Apparemment, certain point de vue du gouvernement favorise l'établissement d'une chaussée de communication en direction du rivage opposé à celui qu'emprunte normalement la collectivité indienne. Ce choix créerait des difficultés considérables, sinon l'impossibilité du transport pendant les mois d'hiver. Le seul emplacement acceptable pour la vaste majorité de la population de la réserve indienne de l'île Lennox est celui qu'on adopte normalement pour traverser à Port Hill ou dans les environs ou en revenir.

Il me semble qu'il ne faudrait pas beaucoup d'imagination ou de connaissances techniques pour construire une chaussée convenable entre l'île Lennox et la région de Port Hill. Ainsi, les habitants de la réserve indienne de l'île Lennox auraient la pleine et entière possibilité de s'engager dans la vie culturelle et sociale de l'île du Prince-Édouard, et continuer à la leur refuser est une chose que ni la population de la réserve indienne de l'île Lennox ni moi n'accepterons. Enfin, quand le gouvernement agira-t-il?

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je suis très peiné ce soir d'apprendre la destruction du transbordeur. Assurément, le député a des nouvelles plus fraîches que moi. Comme le député l'a indiqué, le projet de construction d'un pont de l'île Lennox au territoire de l'île du Prince-Édouard fait l'objet d'études presque continuelles depuis 1965.

La population de l'île de Lennox s'élève à environ 270 personnes et, ainsi que le sait parfaitement le député cette collectivité est considérée comme permanente. Jusqu'à ce soir les transports étaient assurés par un bac fourni par le ministère. Le ministère des Travaux publics a accepté de fournir les services d'études nécessaires à ce projet et le ministère de l'Expansion économique régionale en collaboration avec le gouvernement provincial a consenti à construire la route d'accès au pont du côté de l'île du Prince-Édouard.

Pour permettre la construction du pont, le ministère a prévu \$250,000 dans son budget de 1971-1972 ainsi qu'une dépense supplémentaire de \$250,000 en 1972-1973. L'intention était de réaliser un pont à voie unique pour lequel on lancerait un appel d'offres au début de l'été 1971. Cependant, une étude du sol a révélé que la conception de l'infrastructure serait beaucoup plus complexe et plus coûteuse que prévu.

Les nouvelles évaluations ne sont pas encore terminées. D'après les calculs préliminaires, toutefois, il sem-[M. MacDonald (Egmont).] ble qu'un budget révisé de 750,000 dollars soit nécessaire, ce qui équivaut à une augmentation de 50 pour cent environ par rapport aux prévisions budgétaires originales. Le ministère a actuellement des entretiens à ce sujet avec le ministère de l'Expansion économique régionale dans l'espoir d'en arriver à un accord éventuel sur la prise en charge des frais supplémentaires.

## LA CONSOMMATION—LA HAUSSE DU COÛT DE L'ALIMEN-TATION—L'AIDE AUX ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, le 15 juin, juste avant que la Chambre s'ajourne pour le congé d'été j'ai signalé qu'entre avril et mai, la hausse du coût de l'alimentation a été la plus marquée depuis six ans. J'ai demandé si le gouvernement était disposé à prendre les mesures voulues pour aider dans tout le pays les familles à faible revenu qui étaient dans le besoin. Depuis ce temps, le mois de juillet a enregistré la hausse du coût de l'alimentation la plus élevée pour ce mois depuis 1967. En août, la Commission canadienne du lait a majoré le prix du beurre. Le prix des fruits et légumes frais est plus élevé cette année que les années précédentes. Nous avons eu des mois de grande misère causée par le chômage qui a atteint un niveau très élevé et j'attends toujours une réponse à ma question.

Nous avons consacré des heures aujourd'hui à débattre une mesure pour affecter 80 millions à l'aide des entreprises commerciales du pays menacées de difficultés par la récente surtaxe sur les importations imposée par les États-Unis. Le gouvernement réclame une action immédiate pour aider ces entreprises. Cependant c'est autre chose s'il s'agit de mesures pour empêcher la dégradation corporelle et mentale. Le gouvernement ne peut trouver l'argent pour cette cause. Bien sûr le gouvernement sait très bien ce qu'il faut pour une bonne alimentation. J'ai obtenu de nouveau aujourd'hui un exemplaire des normes canadiennes d'alimentation. Ces normes indiquent qu'une bonne santé exige du lait en quantités variables d'une tasse et demie par jour pour un adulte à quatre tasses par jour pour les adolescents et les femmes enceintes. Il faudrait deux portions de fruit ou du jus y compris une source satisfaisante de vitamine C, des tomates, des oranges et du jus de pomme enrichi de vitamine. Il faudrait en outre une portion de pommes de terre et deux portions d'autres légumes, de préférence des légumes jaunes ou verts et souvent crus. Il faudrait aussi une portion de pain avec beurre ou margarine fortifiée et une portion de céréale de grain entier.

Ces normes diététiques prévoient que l'on doit prendre un repas de viande, de poisson ou de volaille et, de temps à autre, manger du foie. On peut remplacer la viande par des œufs, du fromage, des fèves ou des pois secs. De plus, les œufs et le fromage doivent être consommés au moins trois fois par semaine. Les adolescents, les femmes enceintes ou qui allaitent ont quotidiennement besoin de 400 unités internationales de vitamine D.

Monsieur l'Orateur, le gouvernement actuel établit des normes diététiques et il néglige en même temps de prendre les dispositions permettant aux gagne-petit de se procurer les aliments nécessaires. C'est une feinte, un simulacre et une manière de se dérober aux responsabilités qu'entraîne le gouvernement effectif de ce pays.